

# MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

## ENJEUX

Être capable de monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant..

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications des mises, remises en services et journalières d'un échafaudage roulant.

## PUBLIC

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage roulant de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

## PRÉREQUIS

- Être majeur (ou avoir une dérogation d'âge).
- Avoir la connaissance de la langue française pour la compréhension de la notice du fabricant.
- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation et/ou montage).
- Justifier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.
- Être formé (ou s'engager à l'être) à l'utilisation des Equipements de Protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

## MÉTHODES

- Alternance d'apports théoriques 50% et pratiques 50%.
- Support de cours individuel. Présentation vidéo. Etudes de cas
- concrets théoriques et de mises en situations pratiques.
- Echanges avec et entre les stagiaires. Evaluations individuelles.
- Utilisation d'une plateforme pédagogique. Ou apport de matériel.
- Test d'évaluation théorique et pratique

## ANIMATION

Formateur spécialiste échafaudages et travaux en hauteur et reconnu par le réseau Assurance maladie risques Professionnels/INRS

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 10

**STAGE INTRA** - Formation réalisable dans votre entreprise.

## PROGRAMME : 1 jour (7h)

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses.
  - Communiquer - rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- La préparation du montage.
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage.
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.
- Le compte-rendu de vérification.
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant.

## À PREVOIR / A NOTER

- Casque avec jugulaire, tenue de travail, gants et chaussures de sécurité, harnais anti-chute.
- Les personnes réussissant les tests sont reconnues compétentes au sens du Code du Travail et de la recommandation CNAM R-408.
- Pour ce qui est de la réception pour toute mise en service d'un échafaudage ou en cas de partage de l'échafaudage par plusieurs entreprises, le stagiaire devra suivre la formation «Vérification-réception d'un échafaudage fixes» de 1 journée.
- Cette formation ne permet pas de monter un dossier de réservation Aide Echafaudage+
- Cette formation n'est pas éligible aux aides CARSAT.

## SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation. Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire. Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.

**Tarif : 250 € NT / stagiaire en Bretagne**